

La COI lance « AléVini », un nouveau fonds d'aide à la mobilité régionale pour les opératrices et opérateurs de la culture en Indianocéanie

15 septembre 2023 | Ebène, Maurice – La Commission de l’océan Indien (COI) lance un fonds de mobilité destiné aux actrices et acteurs des filières culturelles de la région. Objectif : favoriser la mobilité pour prendre part à des événements culturels ou des résidences, renforcer les capacités, nouer des partenariats, trouver de nouveaux marchés, entre autres. Cette démarche s’inscrit dans le cadre du projet de développement des industries culturelles et créatives (ICC) de la COI sur financement de l’Agence française de développement (AFD).

« AléVini » est un fonds qui permettra aux opératrices et opérateurs de la culture de **bénéficier d’un soutien sur les frais de voyage, de logistique et d’obtention des visas, entre autres**. La COI lance ainsi un **premier appel à candidatures jusqu’au 15 novembre** pour l’attribution d’un financement **en soutien à un projet de mobilité qui se déroulera entre janvier et juin 2024**.

Les dossiers de candidature sont à remplir, en français ou en anglais, sur le site de la COI : [AléVini : Fonds de mobilité culturelle dans l’océan Indien \(commissionoceanindien.org\)](https://www.commissionoceanindien.org)

« Le Fonds de mobilité AléVini répond à une forte demande des opérateurs culturels de nos îles qui ne disposent pas toujours des moyens pour se produire à un festival, participer à un salon professionnel ou encore sonder les marchés et présenter leurs créations et services. Avec ce Fonds, la COI entend donner ce coup de pouce qui permet aux professionnels de la culture de se déplacer plus sereinement et cela est d’autant plus important que notre géographie insulaire rend de facto les déplacements plus coûteux », explique Pr. Vêlayoudom Marimoutou, Secrétaire général de la COI.

Ce premier cycle de bourse permettra de dynamiser d’emblée la circulation des opérateurs culturels. Il est ouvert aux individus et aux organismes originaires ou enregistrés aux Comores, à Madagascar, à Maurice, aux Seychelles ou au Mozambique œuvrant dans une discipline artistique : arts visuels, arts de la scène, musique, audiovisuel/cinéma, littérature et édition, architecture et design, arts numériques... Les acteurs des filières culturelles de La Réunion bénéficieront indirectement du fonds : AléVini pourra soutenir la mobilité d’artistes ou professionnels des autres pays vers La Réunion à la demande de ceux-ci ou de la structure / de l’individu qui accueille à La Réunion.

Une attention particulière sera portée aux candidatures féminines afin de répondre à des enjeux qui peuvent être des entraves à leur mobilité (parentalité, droit de voyager seule, accès à internet, sécurité...), le projet ICC ayant pour objectif de promouvoir la participation et l’inclusion des femmes dans les secteurs artistiques et culturels.

« La création de ce fonds de mobilité répond à un objectif sectoriel, celui des industries culturelles et créatives, mais également un objectif transversal AUSSI important (j’insiste sur le AUSSI), à savoir la réduction des inégalités de Genre. Plutôt qu’un critère restrictif, la prise en compte de cet enjeu comme objectif primordial des activités qui seront soutenues à travers ce fonds doit être vue comme une opportunité d’encore mieux caractériser une question déjà souvent au cœur de la création artistique et culturelle dans la région indianocéanienne », a souligné Laëticia Habchi, directrice de l’AFD pour Maurice et les Seychelles.

Unité communication de la COI

Tél. : (+230) 402 61 00 – communication@coi-ioc.org |

www.commissionoceanindien.org



Afin d'identifier et de répondre aux véritables demandes des professionnels du secteur, [une consultation auprès des professionnels des ICC](#) a été menée en juin 2023, en collaboration avec l'association [On The Move](#).

Cette démarche s'inscrit dans la volonté de la COI de **soutenir les échanges et faciliter l'accès aux marchés**. Après ce premier exercice, d'autres cycles de bourses de mobilité AléVini seront organisés chaque année jusqu'en décembre 2026 avec l'objectif de financer au minimum 25 bourses chaque année.

L'équipe du projet ICC de la COI organisera des **sessions d'informations** pour répondre aux questions des opératrices et opérateurs des filières culturelles :

- **Union des Comores** : Mercredi 04 octobre 2023, 09h à 11h (heure des Comores, GMT+3)
- **Madagascar** : Mercredi 04 octobre 2023, 14h à 16h (heure de Madagascar, GMT+3)
- **Maurice** : Jeudi 05 octobre 2023 09h à 10h (heure de Maurice, GMT+4)
- **Mozambique** : Jeudi 05 octobre 2023 11h30 à 13h30 (heure du Mozambique, GMT+2)
- **Seychelles** : Vendredi 06 octobre 2023 10h à 12h (heure de Seychelles, GMT+4)
- **La Réunion** : Vendredi 06 octobre 2023, 14h à 16h (heure de La Réunion, GMT +4)

Afin de s'inscrire à l'une de ces sessions d'informations, les personnes intéressées peuvent soumettre une demande à l'adresse suivante : culture@coi-ioc.org

Plus d'informations sur le projet ICC :

En janvier 2023, [la COI a officiellement lancé son projet de développement des industries culturelles et créatives \(ICC\)](#). Ce projet, financé par l'Agence française de développement à hauteur de 5.1 millions d'euros, vise le renforcement des filières culturelles à travers des actions de formation, de cocréation, de valorisation du patrimoine ou encore d'appuis aux opérateurs culturels. L'inclusivité, par la promotion de l'égalité femmes-hommes, est au cœur de ce projet régional. [Projet ICC | Développement des industries culturelles et créatives \(commissionoceanindien.org\)](#)

Unité communication de la COI

Tél. : (+230) 402 61 00 – communication@coi-ioc.org |

www.commissionoceanindien.org

